

<https://college-olivierdeserres.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article166>



SCOOP : Le recyclage au collège Olivier de Serres : de nouvelles actions au mois de mars !



toienne - Education au Développement Durable -
Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2019

Copyright © Collège Olivier de Serres - Tous droits réservés

Interview

Le recyclage des déchets au collège

Océane : Pourquoi certains professeurs ont-ils une poubelle pour le tri du papier et d'autres non ?

M. Detilleux : Pour les poubelles pour le tri de papier, c'est leur initiative : certains professeurs, comme Mme Joliveau ou Mme Malgat, ont mis en place une poubelle de tri et se chargent de les mettre dans le bac de recyclage.

YUSUF : Est-ce que les feuilles jetées dans les poubelles en classe sont triées pour être recyclées ?

Mme GALLAND : Jusqu'à présent, non. Le recyclage systématique des papiers va être mis en place dans toutes les salles de classe en mars, au retour des vacances !

YUSUF : Quels sont les gestes que peuvent faire les élèves pour moins polluer et participer au développement durable ?

M.DETILLEUX : Il faut pousser les élèves à ne pas jeter leurs déchets ou les papiers par terre : il faut les jeter à la poubelle en respectant les bacs de tri quand il y en a.

Mme LE MAUT : Chaque élève doit respecter les poubelles de tri pour le papier qui seront installées au retour des vacances d'hiver.

YUSUF : Combien de fois par semaine le camion de la déchetterie passe-t-il pour la poubelle de tri ?

Mme LE MAUT : Une fois par semaine, le jeudi matin à 9h00.

Océane : Que faites-vous des ampoules comme les néons des salles de classe quand elles ne fonctionnent plus ?

Mme Galland : Elles sont recyclées en déchèterie.

YUSUF : Dans mon école primaire, on recyclait les stylos. Serait-il possible de faire la même chose au collège ?

Mme LE MAUT : Oui, pourquoi pas, c'est une action qui pourrait être faite au collège également !

Océane : Est-ce qu'en tant que professeur SVT , vous devez vous occuper au collège du recyclage et des économies d'énergie ?

M. Detilleux : Non ça ne fait pas partie des missions obligatoires d'un professeur de SVT mais j'ai une sensibilité pour recycler les déchets et les piles.

YUSUF : Que faites-vous avec les ordinateurs et les câbles qui ne fonctionnent plus ? Sont-ils recyclés ?

M. DETILLEUX : Les câbles sont jetés à la poubelle. Les ordinateurs sont récupérés par la métropole de Lyon qui reprend tout le matériel informatique sauf les câbles.

La consommation d'énergie au collège

Océane : Le collège utilise -t-il des énergies renouvelables comme des panneaux solaires ?

Mme Le Maut : Non, le collège n'en a pas.

Océane : Les ordinateurs dans la salle informatique restent-ils allumés toute la nuit ?

M. Detilleux : Non, ils sont éteints la nuit : il y a une extinction automatique qui permet que les ordinateurs s'éteignent à 19h chaque soir.

Océane : Est-ce que le collège consomme de l'énergie pendant les vacances ? (électricité , chauffage...)

Mme Le Maut : Tous les postes d'ordinateurs et les imprimantes sont éteints pendant les vacances, ainsi que les lumières. Un minimum de chauffage est maintenu en hiver.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Océane : Que faites-vous à la cantine avec les yaourts en trop ?

Mme Galland : Pour ne pas jeter les yaourts qui n'ont pas été consommés, les responsables de la cantine les gardent et les proposent au rab. Le but est de ne pas les gaspiller.

YUSUF : Que faites-vous avec la nourriture jetée à la cantine ? Est-ce qu'il y a un compost au collège ?

Mme GALLAND : Jusqu'à présent, tout allait à la poubelle. Un compost va être installé au mois de Mars après les vacances, à l'arrière du collège !